



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 29 MARS 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT Rue Victor Hugo

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de Madame DOUET Gisèle, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 11 rue Victor Hugo – 18250 Henrichemont
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique ;
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 4 et 6 rue Victor Hugo, 18250 HENRICHEMONT, le samedi 30 mars 2024 de 10h à 18h.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, Madame DOUET Gisèle, sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

Publié sur le site de la commune le 29.03.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-261801294-20240329-2024031-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2024
Publication : 29/03/2024